

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

30 June 1992

Doc. 6642

MOTION FOR A RESOLUTION

on current European conflicts
and the CSCE process
presented by Mr ATKINSON
and others

1. Ethnic conflicts between Serbs, Croats and Muslims continue in Bosnia-Herzegovina and Croatia despite repeated attempts to introduce negotiations on the part of the European Community and the involvement of United Nations peace-keeping forces.
2. There is growing danger that similar conflicts will erupt in Kosovo and Macedonia, with the threat of armed intervention from neighbouring states.
3. Similar ethnic conflicts are continuing in Moldova, in Ossetia between Russia and Georgia and in Nagorny-Karabakh between Armenia and Azerbaijan.
4. Such conflicts have led to great loss of life, irreparable destruction of European heritage and are resulting in a growing refugee problem.
5. Such conflicts wholly contradict the principles of the Helsinki Process and the spirit of the Paris Charter signed at the last CSCE Summit in November 1990, to which the former Soviet Union and Yugoslavia were parties.
6. Such conflicts expose the urgent need to improve CSCE mechanisms for the prevention of conflict and the peaceful resolution of disputes.
7. Therefore, the Assembly invites the governments of member states:
 - i. to advance new measures to provide for such ethnic disputes involving national referenda and binding arbitration;
 - ii. to urge the acceptance that changes in existing frontiers may be necessary to secure lasting peace;

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

30 juin 1992

Doc. 6642

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

sur les conflits actuels en Europe
et le processus de la CSCE
présentée par M. ATKINSON
et plusieurs de ses collègues

1. Les conflits ethniques entre Serbes, Croates et Musulmans continuent en Bosnie-Herzégovine malgré des tentatives répétées de la Communauté européenne pour engager des négociations, et malgré la présence des forces de paix des Nations Unies.
2. Le danger va croissant de voir éclater des conflits semblables au Kosovo et en Macédoine, avec le risque d'interventions armées des Etats voisins.
3. Des conflits ethniques analogues continuent en Moldavie, en Ossétie entre la Russie et la Géorgie, et au Nagorny-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.
4. Ces conflits ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, d'irréparables destructions du patrimoine de l'Europe, et le problème des réfugiés ne cesse de s'aggraver.
5. Ces conflits sont en contradiction totale avec les principes du processus d'Helsinki et avec l'esprit de la Charte de Paris, signée lors du dernier Sommet de la CSCE en novembre 1990 auquel l'ancienne Union Soviétique et l'ancienne Yougoslavie ont participé.
6. Ces conflits mettent en lumière l'urgente nécessité d'améliorer les mécanismes de la CSCE pour la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends.
7. L'Assemblée invite, en conséquence, les gouvernements des Etats membres à:
 - i. proposer des mesures prévoyant en cas de conflit ethnique des référendums nationaux et un arbitrage obligatoire;
 - ii. s'efforcer de faire accepter l'idée que des modifications des frontières existantes peuvent être nécessaires pour assurer une paix durable;

iii. to confirm the establishment of a European peace-making force to be used as a last resort.

iii. confirmer la création d'une force européenne chargée du maintien de la paix, à laquelle il sera fait appel en dernier recours.

Signed: Signé :

Atkinson, Särkijärvi, Litherland, Talay, O'Brien, Ternák, Kovács, Columberg, Ruffy, Eisma, Böhm, Toshev, Sprung, Pfuhl, Seitlinger, Probst, Gotzev, Severinsen, Borg, Pahor